

II) ECRET N° 62 - 4 /PR.SGG

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Consti-  
tution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant  
formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB du 15 Avril 1961 fixant les  
attributions des Membres du Gouvernement;

D É C R E T E :  
-----

ARTICLE 1er.- Me. Bertin BORNA, Ministre de la Fonction  
Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre  
du Commerce, de l'Economie et du Tourisme pendant l'absence  
de Mr. Paul DARBOUX.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au  
Journal Officiel de la République du Dahomey.-

IONS :

15  
3  
1  
13  
1

IS.

*Hubert Maga*  
Hubert MAGA